

**DGA Ressources humaines et Affaires juridiques**  
Direction des Ressources Humaines

Vacance de 2 postes d'Auxiliaire de puériculture pour le pôle de remplacement du service Petite enfance

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance en interne et en externe de 2 postes d'Auxiliaire de puériculture à temps non complet (50%) au sein du pôle de remplacement du service Petite enfance.

**POSITION DANS L'ORGANISATION :**

*Rattachement hiérarchique :*

- Les directrices des établissements municipaux d'accueil de la Petite enfance,
- Le responsable du service Petite enfance.

*Relations fonctionnelles :*

- Les auxiliaires de puériculture et les adjoints techniques des structures,
- Le psychologue et le pédiatre exerçant leurs fonctions dans les structures.

**MISSIONS :**

- Favoriser le développement psycho-affectif, somatique et intellectuel de chaque enfant en situant son action dans le projet de l'équipe,
- Chercher à identifier les besoins de chaque enfant et effectuer les soins qui en découlent (repas, sommeil, hygiène, activités...),
- Entretenir un environnement adapté et stimulant autour des enfants,
- Collaborer au projet des équipes,
- Communiquer avec les parents et les orienter vers la directrice (ou la directrice adjointe) en cas de besoin.

**PROFIL :**

- Agent de catégorie C, titulaire du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture

### **COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :**

- Connaissance de l'enfant et de son développement,
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité s'appliquant à la petite enfance,
- Disponibilité et adaptabilité,
- Capacité d'écoute et de dialogue,
- Aptitude au travail en équipe,
- Capacité à prendre des responsabilités, autonomie,
- Devoir de discrétion.

### **CONDITIONS DE TRAVAIL :**

- Poste à temps non complet (75h30 mensuelles), temps de travail annualisé, possibilité d'heures complémentaires dans la limite de 151,66 heures mensuelles travaillées.
- Agents affectés au pôle de remplacement et étant amenés à effectuer des remplacements d'auxiliaires de puériculture sur les structures petite enfance gérées par la Ville.
- Jours de travail : du lundi au vendredi.
- Horaires de travail : variables suivant les besoins et les plages horaires d'ouverture des structures (entre 7h et 18h40).
- Lieux de travail : « La Maison des Lutins », 4 rue de Provence,  
« Le Petit Poucet », avenue du général Ruby,  
« Les Papillons », avenue Gustave Flaubert.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Arnaud Lelièvre, responsable du service Petite enfance, au **02.54.08.34.15**.

Les candidatures doivent parvenir à l'Hôtel de Ville, Direction des Ressources Humaines, BP 509, 36012 CHATEAUROUX Cedex, **avant le 16 juin 2017**.